

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, nous avons posé à différentes reprises cette question au gouvernement des États-Unis. Nous n'avons pas encore obtenu un engagement précis quant à l'abolition de certains tarifs en application des accords du Kennedy round.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence donne la parole au député pour lui permettre de poser une dernière question supplémentaire. Je crois devoir rappeler aux députés que toutes ces questions supplémentaires font qu'il est difficile à d'autres députés d'obtenir la parole à la fin de la période des questions orales.

**M. Douglas:** Le ministre croit-il pouvoir faire une déclaration à la Chambre, avant le congé si possible, au sujet de toute entente conclue quant à l'élimination des sources d'irritation dont il a parlé?

**L'hon. M. Pepin:** Je ne puis le promettre, monsieur l'Orateur, car je ne sais vraiment pas ce qui se passera au cours des prochains jours.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Pour le moment, la présidence va essayer de donner la parole aux députés qui n'ont pas pu poser de questions hier. Je crois me rappeler la plupart d'entre eux.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS À LA RECHERCHE SUR LE CANCER

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En son absence, et dans l'incertitude où nous sommes quant à la date d'ajournement, je l'adresserai au premier ministre. La question fait suite à celle que j'ai posée, il y a environ trois semaines, au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la suppression de subventions à la recherche sur le cancer. A ce moment-là, le ministre a dit qu'il y réfléchirait. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si ces subventions à la recherche sur le cancer au Canada ont été rétablies? Leur suppression me semble inexcusable.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le ministre, j'en suis certain, a tenu sa promesse. J'ignore quels ont été les résultats de sa réflexion. Le député pourra peut-être poser cette question au ministre à son retour de la réunion avec les ministres de la Santé provinciaux à laquelle il assiste en ce moment.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

#### L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LA PRODUCTION AU CANADA ET LES BESOINS DU PAYS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Si les Canadiens produisaient au Canada le pourcentage de produits de l'automobile fabriqués en Amérique du Nord que nous consommons réellement, nous pourrions peut-être créer 30,000 emplois supplémentaires pour les Canadiens. En conséquence, le ministre nous dirait-il si, au cours de leurs entretiens avec les Américains, ses hauts fonctionnaires ont présenté une

demande visant à modifier l'accord sur l'automobile, pour obtenir ce résultat?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, il faudrait une demi-heure pour étudier la question soulevée par le député. J'espère le faire en temps opportun. Entretemps, je lui rappelle que je lui ai déjà fourni une réponse à cette question il y a quelques mois. J'ai laissé entendre qu'il ne serait pas sage de nous lier de cette façon. Je présenterai à la Chambre une analyse complète en temps utile. Maintes fois, j'ai dit que j'informerai la Chambre avant de prendre une décision ferme à l'égard de tout accord avec les États-Unis.

**M. Broadbent:** Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le progrès des négociations à ce sujet donne lieu d'espérer que l'on parviendra à un accord avant le début des vacances de Noël, et, dans l'affirmative, quel genre de déclaration il compte faire à la Chambre? Fera-t-il simplement une déclaration, ou allons-nous avoir un débat sur la question?

**L'hon. M. Pepin:** Je suppose, monsieur l'Orateur, que je ferai une déclaration. Le député aura l'occasion d'y répondre, de la commenter et, sans aucun doute, de la critiquer.

\* \* \*

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LES TRAVAUX D'HIVER À PETAWAWA—LE REFUS D'EMBAUCHAGE ESSUYÉ PAR CERTAINS CHÔMEURS

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle a trait aux travaux d'hiver entrepris par le gouvernement à Petawawa, dans le comté de Renfrew, au ministère de la Défense nationale et au poste forestier. Le ministre pourrait-il me dire pourquoi on refuse d'engager nos chômeurs de Renfrew, d'Eganville et de Killaloe pour ces travaux, bien qu'ils habitent la même région et le même comté, alors qu'on accepte les gens de Pembroke?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ferai remarquer au député, en toute déférence, que sa question peut être interprétée comme une requête engageant le ministre à examiner la situation. Dans la mesure où c'est une question, il me semble qu'elle peut bien attendre jusqu'au moment de l'ajournement.

\* \* \*

● (2.50 p.m.)

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

#### LA CONSOLIDATED BATHURST LIMITED—MESURES EN VUE DE TROUVER DE L'EMPLOI POUR LES EMPLOYÉS MIS À PIED

[Français]

**M. Herb Breau (Gloucester):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ou la compagnie Consolidated Bathurst Limited ont-ils fait une proposition à l'honorable ministre, afin de trouver une solution qui pourrait maintenir au travail les employés mis à pied la semaine dernière, à Bathurst, ou est-ce que la province